|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Académie d'AMIENS Baccalauréat ES - Session 2014** | **Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement de spécialité « ECONOMIE APPROFONDIE » : coefficient 9)** | **N° du sujet : 14c9-3-21-1** |
| Durée de la préparation : 30 minutes | **Le candidat s’appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale.**  **Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur l’enseignement de spécialité** | Durée de l'interrogation : 20 minutes |
| **Thème de la question principale : Comment s’articulent marché du travail et gestion de l’emploi ?** | | |
| **Question principale (sur 10 points) : Vous analyserez les relations entre coût du travail et emploi.** | | |
| **Questions complémentaires (sur 10 points) :** | | |
| 1) Donnez la signification de la valeur soulignée, et comparez la au cas de la Pologne. (document 2). (4 pts) | | |
| 2) Quels sont les deux types de régimes de retraite envisageables ? (3 pts) | | |
| 3) Qu’est-ce qu’un pouvoir de marché ? (3 pts) | | |

DOCUMENT 1

En situation de concurrence « pure et parfaite », les employeurs sont amenés à fixer des salaires égaux à la productivité des travailleurs et les emplois ne perdurent que si le salaire versé par l’employeur est inférieur ou égal à la productivité des travailleurs concernés. Si un salaire minimum est fixé à un niveau supérieur à la productivité, certains travailleurs coûteront plus à leurs entreprises qu’ils ne leur rapportent. Les entreprises finiront par s’en séparer. Dans cette situation, le salaire minimum, en réduisant la demande de travail des entreprises, a un effet négatif sur l’emploi.

Source : *Salaire minimum interprofessionnel de croissance et emploi*, rapport remis au Premier ministre, juin 2009.

DOCUMENT 2

